



### Mot du président

**A**ction Saint-François a fêté cette année son dixième anniversaire. Et le gâteau de fête a été bien garni avec l'obtention d'un prix d'excellence en environnement, une belle reconnaissance du travail accompli depuis les débuts. Action Saint-François s'est mérité au fil des ans une belle notoriété grâce à la remarquable réussite des corvées de nettoyage. Un gros merci à tous ceux et celles qui ont appuyé l'organisme depuis 10 ans et aussi un gros bravo aux fondateurs et fondatrices. Il faudrait aussi souligner la contribution d'une poignée de bénévoles indéfectibles.

**Pierre Dansereau**

Le moment est d'ailleurs bien choisi pour lancer un appel au sang neuf. Deux postes sont actuellement disponibles au conseil d'administration. Il s'agit de participer aux réunions mensuelles qui durent un maximum de deux heures et demie. Selon vos disponibilités et vos goûts, vous pouvez faire partie de différents comités: mise à jour du site Internet, journal, organisation du spectacle-bénéfice au printemps prochain (voir l'article en ces pages). Action Saint-François pourrait aussi vous permettre de développer des projets en environnement, si vous êtes prêts à consacrer un peu de temps à la recherche de financement et d'assurer une continuité. Par exemple, nous aimerions effec-



### Action Saint-François gagne un prix en environnement

Le mardi 22 octobre 2002, Action Saint-François a gagné le prix d'excellence en environnement dans la catégorie *groupe environnemental, organisme à but non lucratif ou institution*. L'activité s'est déroulée à l'Hôtel Delta de Sherbrooke, pour la neuvième édition des Prix d'excellence en environnement - Cantons de l'Est. Quatre cent cinquante convives ont assisté à cette soirée reconnaissance organisée par la *Fondation estrienne en environnement (FEE)* de concert avec le *Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)*.

**Suite à la page 3 (Prix en environnement)**

tuer de la plantation d'arbres sur des terrains en friche au bord des ruisseaux, une activité qui exige de la planification. Mentionnons également que le volet éducatif de l'organisme offre un énorme potentiel de développement, comme d'ailleurs le dossier de la gestion par bassin versant.

Action Saint-François a été depuis dix ans un véhicule important pour la réalisation de projets communautaires en environnement. Souhaitons que l'organisme puisse connaître un nouveau souffle au cours des prochaines années et élargisse le champ de ses activités.

Salutations chaleureuses à tous nos membres, bénévoles et sympathisants!

### SOMMAIRE

**Histoires de corvées  
et de bénévoles . . . . . 2**

**La gestion par bassin  
versant . . . . . 4**

**Histoire de pneus ! . . . . 6**

**Action Saint-François  
fête ses 10 ans  
d'existence ! . . . . . 8**



## Histoires de corvées et de bénévoles

**A**fin d'inciter plus de membres d'Action Saint-François à participer aux corvées de nettoyage, je vous livre ici mes impressions personnelles, quelques anecdotes ainsi que des statistiques concernant la saison de nettoyage qui s'achève déjà ! Comme vous le verrez, les corvées de nettoyage réservent leur lot de surprises ...



### Alexandre St-Laurent

Lors de la première corvée de nettoyage, nous avons pu constater à quel point, dans le passé, la gestion concertée des lieux d'enfouissements faisait défaut dans les campagnes québécoises. À Saint-François-Xavier-de-Brompton, en bordure du ruisseau Tomcod, nous avons retiré des rebuts variés. Nous avons trouvé un gros tuyau de métal, des réfrigérateurs, des pneus, deux ou trois plaques d'immatriculation, du fil barbelé, des petits meubles, une figurine en plastique de PFK, des roues de voitures, plusieurs dizaines de mètres carrés de tôle, etc. C'est particulièrement la quantité de métal récupéré qui nous a impressionnés.

L'activité s'est déroulée dans un cadre naturel agréable, à proximité d'une hutte de castor ainsi que d'un barrage imposant. Nous eûmes le privilège d'entendre des imitations de chants d'oiseaux fascinantes, gracieuseté de Robert Léo et de Nathalie Lessard, une bénévole. Si vous avez la chance de la rencontrer, demandez-lui de vous interpréter son plus grand succès, le chant du Pluvier Kildir. Vous en re-demanderez ...

Le deuxième site que nous avons nettoyé, le ruisseau Soucy-Roy, se trouve dans le nouvel arrondissement 1 de la ville de Sherbrooke (Bromptonville) en bordure du deuxième rang sud-est. Nous y avons

trouvé des appareils électroménagers (cuisinières, frigidaire, etc.), une carcasse de voiture, quelques pneus et des déchets divers. Cinq bénévoles ainsi que Robert Léo et moi-même étaient présents lors de cette première journée de nettoyage. Le beau temps et une ambiance de franche camaraderie étaient au rendez-vous.

Au retour des mes vacances (cyclotourisme dans le Bas Saint-Laurent et Charlevoix, magnifique température, panoramas splendides ... oups, je m'égare!) les deux premiers sites avaient été complètement nettoyés. Nous avons donc entrepris le nettoyage d'un nouveau ruisseau, à Saint-François-Xavier de Brompton dans le rang 4. De cet endroit nous avons un magnifique point de vue sur le Val-Saint-François. Ici, beaucoup de carcasses de voitures dont une vieille Buick datant approximativement de 1973, selon le propriétaire du terrain qui semble être un connaisseur. Heureusement, ledit propriétaire nous aida à l'aide de son tracteur pour retirer les plus gros rebuts. Ayant dérangé un nid de guêpes, quelques bénévoles ont eu une bonne frousse... Heureusement, nous sommes équipés à Action Saint-François (grâce à notre budget incroyable!) d'un produit insecticide nous permettant de nous défendre contre ces insectes pour le moins vindicatifs. Une belle matinée

un peu chaude mais normale à la fin du mois de juillet.

Après avoir complété le nettoyage de ce site, nous retournèrent au ruisseau Soucy-Roy pour s'attaquer à un autre dépotoir situé de l'autre côté du cours d'eau. Le principal obstacle, ici, est végétal et piquant : des plants de framboisiers et de mûriers à profusion. Le 10 août, date de notre première corvée à ce nouvel endroit, nous n'étions que cinq personnes à y travailler. Malgré ce nombre réduit, nous sommes parvenus à retirer une quantité impressionnante de métal dont plusieurs morceaux d'aluminium.

Cette année nous avons décidé de faire quelques corvées spéciales en faisant participer des personnalités publiques et des groupes ciblés, dont les politiciens et les gens des médias. Le but de ces activités était d'organiser des événements médiatiques pour augmenter notre visibilité. Le 31 août avait lieu notre première corvée spéciale. Nous avons alors invité les politiciens de la région à participer. Mme Diane Delisle, MM. Serge Forest et Julien Lachance du conseil municipal de Sherbrooke, MM. Claude Boucher du Parti Québécois et Serge Cardin du Bloc Québécois sont venus nous donner un coup de main. L'endroit retenu fut le ruisseau Key, à proximité du chemin Dion, à Saint-Élie d'Orford. Des milliers de

pneus y furent entreposés pendant des années par une entreprise de la région qui n'a pas cru nécessaire de les reprendre lorsqu'elle ferma boutique. Plusieurs activités de ramassage des pneus ont eu lieu au cours des dernières années et il y a encore des dizaines de pneus à ramasser. Le travail à la chaîne occupa la plupart des participants.. Notons aussi le travail acharné de Serge Cardin qui se spécialisa dans le déterrage des pneus les plus éloignés. Au total 18 personnes ont collaboré à retirer les pneus de la plaine inondable de ce cours d'eau ce matin là. Environ 1000 pneus ont été enlevés pour former des tas qui seront ramassés plus tard par Recyc-Québec.

Je m'en voudrais d'omettre les corvées que nous avons réalisées à l'ancien dépotoir de Saint-Élie d'Orford. Ce site a fait la une de La Tribune au mois d'août, pour ceux qui s'en souviennent. Nous y sommes allés une première fois le 24 août pour ramasser principalement des pneus et y sommes retournés les 7 et 14 septembre pour récupérer métaux et déchets.

Le 21 septembre, nous étions de retour au ruisseau Veillette, à Comp-

### Gaminets à vendre

Magnifique gaminet (t-shirt) 100% coton, non teint de couleur beige-sable (couleur originale du coton). À l'avant du gaminet, vous trouverez le logo (de couleur verte) d'Action Saint-François en détails, à l'arrière, une oeuvre artistique représentant le bassin-versant de la rivière Saint-François. Nous remercions d'ailleurs, l'auteur de l'oeuvre, Isabelle Loignon, pour son excellent travail bénévole et pour son dévouement à l'organisme.

Le gaminet est vendu à 15.\$ l'unité, dans trois grandeurs différentes : médium, large et extra-large. Vous pouvez vous le procurer en appelant au numéro suivant : 563-5362 ou en venant nous voir à Action Saint-François au 18 Wellington nord, Sherbrooke. Il est toutefois préférable d'appeler avant de venir nous voir.

## Prix en environnement

### (suite de la page 1)

Les prix d'excellence ont pour but d'offrir une reconnaissance tangible aux personnes, aux organismes ou aux entreprises ayant fourni une contribution remarquable à la préservation de l'environnement dans les Cantons de l'Est, soit par l'excellence de leurs programmes de protection de l'environnement, soit par l'amélioration de leurs résultats environnementaux, soit encore par leur contribution personnelle ou corporative visant à assurer la préservation de l'environnement et le développement régional durable.

Une vingtaine de groupes, d'entreprises ou d'individus étaient finalistes dans une des six catégories. Félicitations à tous et particulièrement au *Comité écologique de l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AÉCS)* et au *Conseil du loisir scientifique de l'Estrie* qui étaient en nomination dans notre catégorie.

Bien que nous soyons très fiers de ce prix, nous tenons à souligner que ce ne sont pas les honneurs des individus ou des groupes qui comptent, mais les résultats que nous obtenons en travaillant en complémentarité et non en compétition. Il était bon cette année, pour notre dixième anniversaire, de mettre en avant les réalisations d'Action Saint-François, mais cela ne devrait pas reléguer dans l'ombre l'excellent travail des autres groupes. Bonne continuation à tous!

Encore merci à tous ceux et celles qui nous ont appuyé depuis 10 ans. Le trophée que nous avons reçu est le fruit d'un merveilleux travail d'équipe, de la générosité de la population et de l'ardeur de nos bénévoles.

**Robert Léo Gendron, coordonnateur**  
**Pierre Dansereau, président**

ton, un endroit qui a déjà été en partie nettoyé lors des années antérieures. J'aimerais mentionner la présence de trois braves journalistes (deux de la Tribune et un de CHLT) qui ont répondu à notre invitation de participer à ce « Spécial médias ». Nous avons retiré environ une centaine de pneus, quelques électroménagers, deux bases de lits en métal, quelques kilos de déchets et des contenants en verre et en plastique. La forte pente a entraîné quelques incidents dont des pneus qui ont roulé jusqu'au bord du ruisseau. Néanmoins, cette pente nous aida, en général, à déplacer les pneus. L'ombrage fourni par les arbres nous fut bénéfique car la chaleur, surprenante à ce temps-là de l'année, nous accabla dès notre retour aux véhicules. En tout, 12 personnes ont participé à cette corvée.

Que les amateurs de statistiques se rassurent, je ne les ai pas oubliés. Voici, en bref, les données marquantes de cette neuvième saison de nettoyage d'Action Saint-François. Jusqu'au 21 septembre 2002, 67 bénévoles se présentèrent à nos corvées, dont quelques-uns à plusieurs reprises, nous donnant ainsi un total

de 136 participations. Treize tonnes métrique de métal ont été récupérées et vendues à notre commanditaire « Olympique Métal », 360 kilos de verre et de plastique au centre de tri régional et 690 kilos de déchets ont pris le chemin du centre d'enfouissement sanitaire. En pourcentage, 92,5 % de ce que nous avons recueilli était du métal, 2,5 % était du verre et du plastique et 5 % des déchets.

En bref, nous avons eu une saison de nettoyage productive et remplie de bons moments. Je vous remercie d'y avoir participé en si grand nombre et j'espère avoir la chance de travailler à vos côtés l'année prochaine. Si le bénévolat en environnement vous intéresse, sachez que nos corvées ont lieu tous les samedis matin du début mai à la fin octobre, à 7h45. Le point de rencontre est situé au stationnement La Grenouillère du centre-ville de Sherbrooke (entrée par la rue Frontenac).

Bon automne et à l'année prochaine.



## La gestion par bassin versant

Sur le dépliant d'Action Saint-François apparaît le titre suivant : « Action Saint-François, organisme environnemental, gestion par bassin versant ». La notion de gestion par bassin versant a été la pierre angulaire de la mise sur pied de l'organisme lors de sa fondation. La vision globale qu'avaient les fondateurs les a amenés inévitablement à définir leur projet de protection et d'aménagement de la rivière Saint-François en fonction d'une notion qui tient compte du plus de paramètres possible, c'est-à-dire celle du bassin versant.

**Robert Léo Gendron**

Avant d'aller plus loin, il serait bon d'expliquer pour les néophytes, ce qu'est un bassin versant. Imaginez une goutte d'eau tombant du ciel, soit qu'elle tombe d'un côté d'un versant d'une montagne soit qu'elle tombe de l'autre. L'endroit où elle tombera déterminera si elle fait partie du réseau hydrographique d'un bassin versant ou d'un autre. Cette goutte d'eau voyagera et se retrouvera peut-être dans votre assiette à l'intérieur d'une tomate, peut-être la boirez-vous, ou encore servira t-elle à laver votre corps avant de repartir dans un système d'aqueduc et d'être évaporée par les chaleureux rayons du soleil. Ainsi, l'eau qui arrive à un point donné dans la rivière est chargée de toute l'histoire des affluents et des versants ou pentes, rencontrés sur sa route avant d'atteindre ce point.

Les caractéristiques d'un bassin hydrographique, en particulier sa taille et sa forme, sont généralement déterminées par la structure géologique comprenant la nature des terrains (perméables, imperméables) et leur disposition, le relief (orographie), le climat, la végétation et les sols. Il peut être considéré comme un système ouvert, (puisque la goutte d'eau n'est que de passage) c'est-à-dire un ensemble d'éléments et de proces-

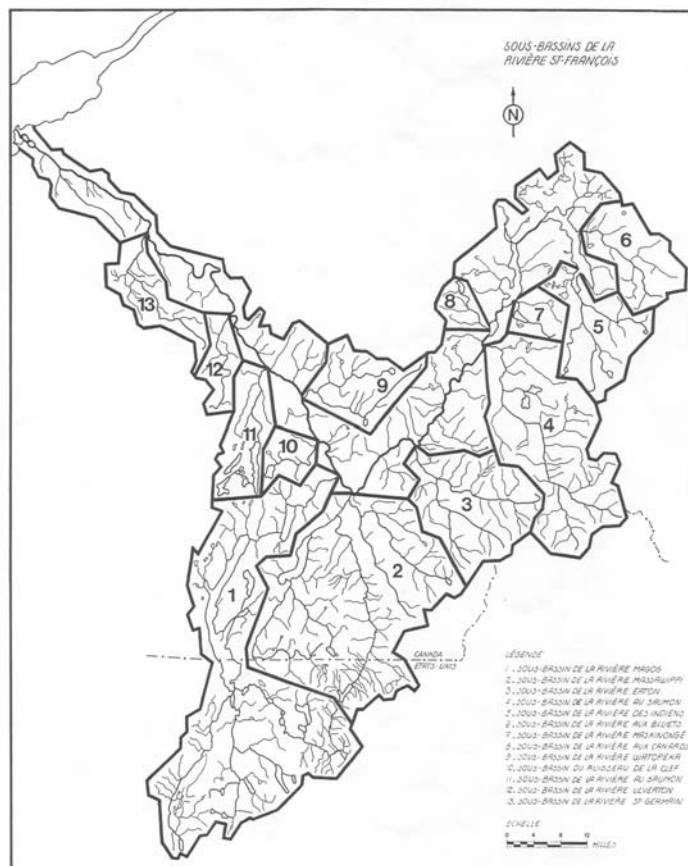
sus interconnectés qui échangent de l'énergie avec le milieu ambiant.

### Comprendre l'état des choses

Dans un bassin versant, tout est intimement lié : climat, débit des cours d'eau, écosystème, etc. Avant d'agir concrètement il faut d'abord

comprendre les interrelations existantes entre les phénomènes hydrologique, climatique et biologique qui s'y jouent. De plus, le bassin versant est le siège de nombreuses activités humaines. Qu'elles soient le résultat d'une action volontaire ou involontaire, les conséquences de ces activités modifient profondément le fonctionnement du bassin versant.

Pour lutter contre les inondations, les sociétés humaines ont construit de nombreux aménagements, tels les barrages et les canalisations, qui ont changé le régime d'écoulement des eaux. Elles prélèvent aussi de grandes quantités d'eau pour ses besoins. Si l'eau destinée aux usages domestiques ou industriels est en grande partie restituée, souvent dans un état assez médiocre, celle prélevée pour l'agriculture est presque entièrement consom-



mée. Ainsi, 70 % de l'eau prélevée est utilisée en agriculture; et cette dernière en restitue moins de 10 %. En installant ses cultures et ses villes sur les versants, les sociétés humaines ont également modifié la couverture végétale, essentielle pour retenir les eaux de ruissellement. Les routes, les trottoirs ou les stationnements, par exemple, sont autant de surfaces imperméables qui empêchent l'infiltration des eaux. Ils participent à la modification de l'écoulement de l'eau.

Si la quantité d'eau dans les rivières est modifiée sous l'action de l'homme, la qualité l'est aussi. Les milieux aquatiques sont abondamment utilisés pour recevoir et évacuer une bonne partie des déchets issus des activités humaines. Les milieux aquatiques sont également contaminés par les engrais et les produits phytosanitaires largement déversés sur les surfaces agricoles. Ainsi, 74 % des apports azotés aux milieux aquatiques en Estrie proviendraient d'activités agricoles, épandage d'engrais et élevage.

La quantité et la qualité des eaux ont aussi des effets directs ou moins directs sur l'écosystème abrité par le bassin versant. Poissons, petits invertébrés, algues, phytoplancton, les organismes aquatiques vivant dans les rivières sont nombreux et variés. Ils participent à l'équilibre écologique du milieu. Mais, la présence de substances toxiques dans les eaux a des conséquences catastrophiques sur la biologie des différents organismes aquatiques : apparition de malformations, défauts de croissance, problèmes de reproduction.

## Travailler en concertation

Parlons maintenant de la gestion du bassin versant. En gros il s'agit de prendre tous les moyens possibles pour garder l'eau dans le meilleur état possible. Ce mode de gestion vise à impliquer tous les acteurs et actrices impliqués afin d'obtenir des résultats concrets. La mise en place de la ges-

tion par bassin versant se heurte toutefois à plusieurs obstacles. Le principal étant que les limites des bassins ne se superposent pas à celles des municipalités régionales de comté (MRC) et des régions administratives. Il s'agit de travailler en concertation et il faut que tous les secteurs d'activités y soit représentés (municipal, agricole, forestier, économique, industriel, environnemental, touristique, culturel et de loisir...). Bien souvent un bassin versant s'étale sur plusieurs MRC. Il peut arriver également qu'une municipalité appartienne à deux bassins versants différents. Toutefois si chacun des acteurs garde en tête l'objectif principal de préservation de l'environnement, des actions concrètes et positives peuvent être entreprises.

## Le bassin versant de la rivière Saint-François, quelques chiffres

Le bassin versant de la rivière Saint-François est un grand territoire il s'étend, en amont, du lac Saint-François jusqu'au lac Saint-Pierre, en aval. Au total, il couvre une superficie de 10 230 kilomètres carrés dont 14% se retrouve sur le territoire américain. Environ 70% des terrains sont recouverts par la forêt. Les terres agricoles occupent près de 25% de la superficie (dont 75% est consacré au fourrage) et seulement 5% du territoire est monopolisé par les zones urbaines. La population de la portion québécoise est estimée à 329 600 personnes. Au total, il y aurait 10 000 étendues d'eau, incluant, les lacs, rivières, ruisseaux et les étangs. L'Estrie et les autres régions faisant partie du bassin versant de la rivière Saint-François sont donc encore pourvues d'un territoire riche en milieux naturels. Pour développer des façons de faire qui assurent leur pérennité et l'avenir des communautés qui y vivent, la gestion par bassin versant est absolument essentielle.

## Les comités de bassin versant

C'est en 1996 que le gouvernement du Québec s'est engagé à gérer l'eau par bassin versant en signant son adhésion à la charte du Réseau international des organismes de bassin (RIOB). En novembre 2001, un nouvel organisme national visant à promouvoir la gestion de l'eau par bassin versant a vu le jour au Québec. Il s'agit du regroupement des organisations de gestion de bassin versant du Québec, le ROBVQ. Ce dernier vise aussi à supporter l'action de ses membres ainsi qu'à faire connaître les positions des organismes de bassin versant auprès de la population, des municipalités et des différents utilisateurs des cours d'eau. Il y a actuellement 19 organismes de bassin versant qui en font partie, sur un potentiel de 50. Chaque organisme recevra 20 000\$ du ministère de l'Environnement afin de soutenir la mise en œuvre de la gestion intégrée par bassin versant. Cette action positive est en lien avec les recommandations du rapport de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec, publié en 2000.

Il y a présentement un comité de bassin versant de la rivière Saint-François qui s'organise, tout est encore à l'état embryonnaire mais les différents acteurs de la région se regroupent et Action Saint-François fera sûrement partie de la vingtaine de groupes intervenant de près ou de loin dans la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François.

Si vous voulez en savoir plus long sur le sujet vous pouvez consulter les différents sites Internet qui y sont consacrés en écrivant dans votre recherche ROBVQ. Vous pouvez aussi téléphoner à Stéphanie Martel du Conseil régional en Environnement de l'Estrie (CREE) qui est responsable de la mise sur pied du comité de bassin versant de la rivière Saint-François, au numéro suivant : 821-4357.



# Histoire de pneus !

**D**epuis les tout débuts des activités de nettoyage d'Action Saint-François en 1993, nous avons trouvé des pneus sur pratiquement tous les sites que nous avons nettoyés. Jusqu'à maintenant, nous avons retiré des berges environ 64 tonnes métriques (64 000 kg) de pneus. Beaucoup de bénévoles me demandent si ça vaut vraiment la peine de ramasser tous ces pneus et s'il y a un réel danger de les laisser comme ça en pleine nature? Ils me demandent aussi qui récupère les pneus que nous ramassons le samedi matin et en quoi les récupérateurs les transforment-ils? J'espère que ce texte répondra à leurs questions.

Tout d'abord, un peu d'histoire. L'ancêtre du pneu est le bandage pneumatique, dispositif qui remplaça les bandages en caoutchouc plein des voitures à chevaux et des premières automobiles. Le premier bandage pneumatique pratique, utilisant de l'air comprimé pour supporter le poids du véhicule, fut inventé par l'Écossais R. W. Thomson, qui obtint un brevet en 1845. Ce bandage fut redécouvert en 1888 par l'ingénieur écossais John Dunlop, qui l'appliqua aux bicyclettes. C'était alors une simple membrane de caoutchouc remplie d'air comprimé et soudée aux extrémités. En 1891, les frères Michelin déposèrent le brevet du premier pneu démontable, dont ils équipèrent une automobile en 1895. (La majorité des informations suivantes viennent du site de Recyc-Québec)

Les pneus d'aujourd'hui sont fabriqués à partir de caoutchouc synthétique, dérivé du pétrole, et de caoutchouc naturel, produit par un arbre originaire d'Amérique du Sud. Les propriétés élastiques et la résistance du caoutchouc sont améliorées par la vulcanisation, procédé par lequel on incorpore du soufre au caoutchouc, ce qui a pour conséquence de rendre le recyclage du caoutchouc plus complexe. Le pneu radial, qui constitue maintenant la norme, est monté sur une structure d'acier qui représente environ 10 % du poids du pneu. Plus résistant, le pneu radial, introduit dans les années 1970, a permis une augmentation substantielle de la durée de vie des pneus et a entraîné une chute des ventes que seule la croissance du parc automobile a réussi à combler au cours des dernières années

Depuis l'invention de la roue, celle du pneumatique est certainement l'une des plus importantes pour le confort des automobilistes. Toutefois, les propriétés recherchées de durabilité, de stabilité et de sécurité sont à la source du problème puisqu'à la fin de leur vie utile, les pneus hors d'usage, presque indestructibles, s'accumulent et exigent des solutions qui concilient environnement et économie. C'est ainsi que, chaque année, les Québécois se départissent de 6,4 millions d'équivalents de pneus d'automobile. De

plus, on estime à environ 25 millions la quantité de pneus hors d'usage empilés sur différents lieux d'entreposage dans tout le Québec.

## Problématique environnementale

En l'absence de solutions et de débouchés suffisants, la plupart des pneus hors d'usage se retrouvaient antérieurement dans les lieux d'enfouissement ou dans des sites d'entreposage plus ou moins bien contrôlés. Bien que le caoutchouc soit relativement inerte et stable sur le plan chimique, le pneu est incompressible, il occupe un volume considérable et, par sa propension à resurgir de terre, il nuit aux activités d'enfouissement. Avant de les enfouir, il est donc nécessaire de les couper, ce qui représente un coût relativement important. Par ailleurs, l'entreposage des pneus constitue un risque majeur d'incendie, avec les conséquences que cela entraîne pour l'environnement et la santé publique. En effet, la combustion non contrôlée des pneus à basse température représente une source importante de pollution atmosphérique, notamment par le biais de plusieurs composés organiques nocifs pour le milieu naturel et la santé. Lors d'incendies, la décomposition thermique des pneus produit aussi des huiles pyrolytiques assimilables au pétrole brut qui sont source de contamination du sol, des eaux de surface et de la nappe phréatique.

## Recyc-Québec

En 1993, RECYC-QUÉBEC lançait le Programme d'aide au réemploi, au recyclage et à la valorisation énergétique des pneus hors d'usage au Québec. Ce programme orientait le flux annuel des pneus hors d'usage du Québec vers l'industrie du rechapage, du recyclage et de la valorisation énergétique, favorisant l'émergence de cette industrie tout en diminuant le recours à l'entreposage ou à l'enfouissement.

C'est en 1996, que le nouveau Programme de gestion intégrée des pneus hors d'usage a été mis sur pied. En mai 1997, il innove en instaurant un réseau de transport des pneus hors d'usage dans toutes les régions administratives du Québec. Ce réseau de transporteurs prend en charge gratuitement tous les pneus hors d'usage dans les établissements de vente de pneus neufs, usagés, rechapés ou remoulés ayant un lien direct avec le consommateur et étant munis d'équipements de déjantage et de pose de pneus, chez les ferrailleurs, recycleurs de pièces d'auto ou de camion, dans les parcs de véhicules routiers et les corporations municipales. Cependant, il est à noter que les pneus des sites permanents et de type hors-route de plus de 48,5 pouces (61,25 cm) de diamètre de jante font exception au Programme.

Le nouveau Programme repose d'abord sur l'adhésion des détaillants et celle de la population du Québec. La réponse des détaillants a été plus que favorable puisque les inscriptions sont passées de moins de 2 000 à plus de 8 500 entreprises québécoises. La



récupération étant entièrement financée par RECYC-QUÉBEC, les détaillants, par leur inscription au Programme, s'engagent à ne pas réclamer de montant d'argent pour les vieux pneus que rapportent les consommateurs québécois.

Par contre, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1999, le gouvernement a mis en place un droit d'un montant de trois dollars avant taxes / par pneu à percevoir auprès des consommateurs québécois à l'achat de pneus neufs. Ce droit permettra d'assurer la continuité du Programme, de nettoyer les sites permanents et d'investir dans la recherche de nouvelles technologies encourageant la récupération des pneus accumulés dans les nombreux sites d'entreposage (Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008.)

Depuis 1993, près de 20 millions de pneus du flux courant (i.e. pneus d'auto, de camion et camionnette générés annuellement) ont été traités, transformés ou valori-

sés. De ce nombre déjà considérable, on ajoute environ 500 000 pneus pour chaque mois d'opération du Programme. Au niveau du potentiel de recyclage des pneus récupérés, leur qualité demeure encore un aspect majeur à considérer, ils doivent faire partie du flux courant (caoutchouc n'ayant pas subi trop de détérioration), être exempts de contaminants et être déjantés.

## Recyclage et revalorisation

Le recyclage dit primaire consiste à broyer mécaniquement le pneu pour produire de la poudrette de caoutchouc qui servira, par la suite, de matière première dans différents procédés manufacturiers de recyclage secondaire. La transformation chimique, au moyen de la pyrolyse, est un autre mode de mise en valeur. Ce procédé vise la décomposition des pneus sous l'effet d'une chaleur intense, en absence d'oxygène. Il produit de l'huile, du noir de carbone et du gaz pyrolytique combustible, en plus de libérer l'acier. La mise au point récente d'un procédé de dévulcanisation ouvre maintenant la porte à l'incorporation de caoutchouc récupéré dans des produits plus raffinés, notamment dans les pneus neufs.

Finalement, la valorisation énergétique consiste à utiliser les pneus comme combustible de remplacement dans des installations thermiques de grande puissance, notamment dans les cimenteries. Les résultats de tests réalisés sur les émissions atmosphériques d'une cimenterie au Québec n'ont démontré aucun impact négatif. L'utilisation de pneus comme combustible pourrait même réduire les concentrations de soufre rejeté dans l'environnement par rapport au combustible conventionnel utilisé.

Au Québec, une douzaine d'entreprises œuvrent dans le recyclage des pneus hors d'usage. Ces entreprises fournissent quelque 300 emplois. À cela s'ajoute l'activité économique des deux cimenteries qui valorisent des pneus sous forme énergétique.

Voici une liste exhaustive des nombreux produits que les recycleurs fabriquent:



tapis d'étable, tapis pare-éclats de dynamitage, tuiles de revêtements de sol (industriel, commercial et résidentiel), anneaux de nivellement pour puisards et regards d'égout, dos d'âne, coussins anti-vibration, bitume caoutchouté, roues pleines à multiples usages, sous-tapis, pièces percées, butoirs, panneaux d'insonorisation, barricades, etc.

Nous pouvons voir qu'il y a des efforts de fait dans le recyclage des pneus au Québec, et c'est une bonne nouvelle. Toutefois, il ne faudrait pas oublier qu'il y a encore des sites « sauvages » de pneus qui ne sont pas nettoyés. Il reste du pain sur la planche et des mentalités à changer. Il est essentiel de diminuer notre consommation de pneus par la valorisation des transports en commun, le covoiturage, la location partagée comme le propose Communauto, le transport ferroviaire, la bicyclette. Nos villes doivent cesser de se développer en fonction de l'automobile, ce veau d'or dont nous sommes devenus les esclaves. La question des pneus n'est d'ailleurs qu'un seul des multiples maux provenant directement ou indirectement de notre civilisation automobile. Je crois que nous devons opérer un virage majeur dans nos habitudes de transport si nous voulons que notre société offre un avenir viable.

**Robert Léo Gendron**

**Pour ceux et celles qui veulent en savoir plus allez voir sur le site de Recyc-Québec :**

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

**et Communauto :**

<http://www.communauto.com>

**Quelques bons titres sur l'automobile et l'environnement :**

- *Le livre noir de l'automobile*  
Exploration du rapport malsain de l'homme contemporain à l'automobile;  
Richard Bergeron, Éditions Hypothèse, Montréal, 1999, 435p, 34,95 \$.
- *Magazine Car Busters.*  
Excellent, Publié aux Pays-Bas.
- *Ecology of the Automobile*  
Black Rose Books, Montréal, 1994, 19,95 \$.
- *Ironie du char*  
Un Essai sur l'automobile et la crise des transports à Montréal;  
Jean-Pierre Dagenais, Édition d'auteur, Montréal, 1982, 208p, 7,50 \$

(vous pouvez trouver tous ces titres à la librairie Biosfaire à Montréal)

**Nouveaux membres  
d'Action Saint-François  
depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002**

**BROMPTONVILLE**  
Line Gagné

Guy Powell  
Huguette Parent

**CANTON DE MAGOG**  
Raymond Demers

Jacques Danis  
Jean Lavoie

**LENNOXVILLE**

Bruce Giddinos  
Carole Chevalier  
Charles Ouellet  
Clement Mallalieu  
Dianne Prah  
Elie Khoury  
Francis Marineau  
Gail Farrell  
Ghislaine Champoux  
J. May Beers  
J. Peter Jones  
Jacqueline Wallace  
Jean-Pascal Ouellet  
Jim Brodie  
Louis Taillefer  
Nancy Simpson  
Valois Boudreault

Joanne Blais  
Judith Munger  
Jules Proteau  
Julie Thibault  
Julien Marceau  
Karl Dalery  
Lise Friolet  
Lise Proulx  
Louis Martin  
Lucie Gagnon  
Marcel Therrien  
Michael P. Tinker  
Michel Valade  
Monique Lahaye-Desrochers  
Patrick Fréchette  
Peggy Hickey  
Pierre-Louis Péloquin  
Raymond Boutin  
Roger Carbonneau  
Serge Boisvert  
Sylvie Fortier  
Sylvie Lafond  
Valérie Duperval  
Yvan Gosselin  
Yves Laverdière

**ROCK-FOREST**  
Claude & Line Charbonneau

Serge Boisvert  
Sylvie Fortier  
Sylvie Lafond  
Valérie Duperval  
Yvan Gosselin  
Yves Laverdière

**SHERBROOKE**

André Mayers  
Bertrand Daignault  
Bibiane Roy  
Catherine Blais  
Charles Brochu  
Charles Farrar  
Clarke Ryder  
Claude Marchand  
Edmond Desbiens  
Églantine Gosselin  
François Evoy  
Gaétan Duhamel  
Gaston Boulé  
Ghislaine Beaudette

**ST-DENIS-DE-BROMPTON**

André Robichaud-  
Johnston  
François St-Pierre  
Johanne Veilleux  
Marie-Reine Thouvenot  
Michel Grégoire  
Roger Tardif

## Action Saint-François fête ses 10 ans d'existence!

Action Saint-François est né le 5 août 1992. Nous entendons souligner nos dix ans d'existence en conviant la population à un spectacle-bénéfice qui devrait avoir lieu en mai 2003 au théâtre le Granada. Tout n'est encore qu'un projet mais nous avons l'intention de mener à terme cette idée et de la transformer en réussite.

En gros, il s'agira d'un spectacle rassemblant des artistes de différents talents, chant, danse, conte, humour et que sais-je encore? Un petit film sur Action Saint-François sera aussi présenté de même que trois mises en situations courtes sur les activités de l'organisme (recrutement, fondation, nettoyage).

À l'entrée du Granada il y aura un kiosque de l'organisme et une exposition d'œuvres d'art faites à partir de rebuts que nous avons ramassés. Nous présenterons aussi des photos de nos corvées de nettoyage.

Vous êtes les bienvenus si vous désirez donner un coup de main à l'organisation de cet emballant projet. Nous avons toujours besoin d'aide! La réussite de l'événement pourrait nous permettre d'acheter une nouvelle camionnette, notre véhicule actuel étant malheureusement mûr pour la mise au rancart. Appelez-nous ou envoyez-nous un courriel si vous êtes intéressés.

**Robert Léo Gendron**

**69 personnes sont devenues membres pour la première fois  
depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002.**

**Les membres qui ont une adresse électronique peuvent nous la faire parvenir en  
envoyant un message à [asf@asf-estrie.org](mailto:asf@asf-estrie.org)**

**Consultez le site web d'Action Saint-François à l'adresse suivante :  
<http://www.asf-estrie.org/asf/>**



**ACTION  
SAINT-FRANÇOIS**

18 Wellington nord local 8  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 5B7 - (819) 563-5362

ISSN 1197-043x  
© 2002 ACTION SAINT-FRANÇOIS

Nos archives :  
<http://www.asf-estrie.org/asfjournaux.htm>

**Collaborateurs :** Pierre Dansereau,  
Robert Léo Gendron et Alexandre  
St-Laurent.

**Révision linguistique :** Pierre Dansereau  
**Mise en page :** Luc Loignon.

ACTION SAINT-FRANÇOIS, ORGANISME À BUT NON LUCRATIF FONDÉ EN AOÛT 1992, REGROUPE DES CITOYENS CONVAINCUS DE L'IMPORTANCE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT. LE GROUPE S'INTÉRESSE À LA RESTAURATION ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES CONSTITUANT LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS. DES TRAVAUX DE NETTOYAGE, DE CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DE VÉGÉTALISATION SONT ORGANISÉS LE LONG DES RUISSEAUX SUR LES ZONES DU RIVAGE, DE LA BERGE ET DE LA PLAINE INONDABLE. NOUS VOULONS AUSSI SENSIBILISER LA POPULATION ESTRIENNE À LA NÉCESSITÉ D'AGIR DANS LE BUT DE PRÉSERVER CE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE QUI MODÈLE NOTRE TERRITOIRE. LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES EST DE 25 \$. POUR PLUS D'INFORMATION, APPELEZ-NOUS AU (819) 563-5362.